

Département : VENDEE

Arrondissement : FONTENAY LE COMTE

Communauté de Communes VENDEE-SEVRE-AUTISE

N°2023CC_07_146

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de membres

En exercice :

- Titulaires : 38

L'an deux mille vingt et trois, le quatre juillet, à 18h30, le Conseil de Communauté s'est réuni à SAINT-HILAIRE-DES-LOGES en session ordinaire, sous la Présidence de Michel BOSSARD, Président.

Présents :

- Titulaires : 28

- Suppléants : 4

Date de convocation : 28 juin 2023

Excusés ayant donné pouvoir : 2

Votants : 31

PRESENTS :

- M. BOSSARD Michel, Président, Maire de la commune de Rives-d'Autise
- M. GUILLON Stéphane, Vice-président, Maire de la commune de Bouillé-Courdault
- M. HENRIET Christian, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Pierre-le-Vieux
- M. BORDET Bernard, Vice-président, Maire de la commune du Mazeau
- Mme RINEAU Annie, Vice-présidente, Maire de la commune de Maillezais
- M. CARTRON David, Vice-président, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. LA MACHE Denis, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Sigismond
- M. CHOLLET Joël, Vice-président, Délégué de la commune de Benet
- Mme POUPLIN Adeline, Vice-présidente, Maire de la commune de Liez
- M. RENAULT Claudy, Vice-président, Maire de la commune de Xanton-Chassenon
- Mme BAUDRY-LOIGEROT Marie-Christine, Déléguée de la commune de Benet
- Mme LAVAL-PELLERIN Danielle, Déléguée de la commune de Benet
- M. RECEGANT Didier, Délégué de la commune de Benet
- M. MERCIER Georges, Délégué de la commune de Benet
- M. GIBEAUD Loïc, Délégué de la commune de Bouillé-Courdault
- M. BOUTEILLER Gilles, Maire de la commune de Damvix
- M. POUVREAU Philippe, Délégué de la commune de Damvix
- M. MILLET Martial, Délégué suppléant de la commune de Faymoreau (en remplacement de M. de CERTAINES)
- M. BLONDELLE Rodolphe, Délégué suppléant de la commune de Liez
- Mme MASSON-SOULARD Catherine, Maire de la commune de Puy-de-Serre
- M. CADAU Philippe, Délégué suppléant de la commune de Puy-de-Serre
- Mme VIGEANT Catherine, Déléguée de la commune de Rives-d'Autise
- M. POITIERS Dominique, Délégué de la commune de Rives-d'Autise
- Mme BOBIN Evelyne, Déléguée de la commune de Rives-d'Autise
- Mme PERRIN Marie-Line, Maire de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. PORCHER Charly, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. DURAND Jean-Jacques, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. GABORIAU Sébastien, Délégué de la commune de Saint-Pierre-le-Vieux
- Mme MONTAMAT Eliane, Déléguée suppléante de la commune de Sant-Sigismond
- M. BETEAU Pascal, Délégué de la commune de Vix
- Mme CHARBONNIER Nicole, Déléguée de la commune de Vix
- M. DELAHAYE Philippe, Délégué de la commune de Xanton-Chassenon

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

- Mme FONTAINE Camille, Déléguée de la commune de Benet (donne pouvoir à M. RECEGANT Didier)
- M. POITIERS Patrice, Délégué de la commune de Rives-d'Autise (donne pouvoir à M. POITIERS Dominique)

ABSENTS EXCUSES :

- M. DAVID Daniel, Vice-président, Maire de la commune de Benet
- Mme PELLETIER Céline, Déléguée de la commune de Benet
- M. de CERTAINES Charles, Maire de la commune de Faymoreau
- Mme GROUSSET Sylvie, Déléguée suppléante de la commune du Mazeau
- M. GELOT Jean-Marie, Maire de la commune de Maillé
- M. THIBAUT Denis, Délégué de la commune de Maillé
- M. GRIMAUD Claude, Délégué de la commune de Maillezais
- M. CHEVALIER Jean-Claude, Maire de la commune de Vix
- Mme RIVIERE Erika, Déléguée de la commune de Vix

SECRETAIRE DE SEANCE :

- Mme POUPLIN Adeline, Vice-présidente, Maire de la commune de Liez

OBJET : OPAH 2020-2025 : SUBVENTIONS AU TITRE DE L'ACTION « ECONOMIE D'ENERGIE »

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur GUILLON.

Monsieur GUILLON rappelle que dans le cadre de l'OPAH pour la période 2020-2025, la Communauté de Communes a mis en place une action pour accompagner les populations non éligibles à l'ANAH pour la réalisation de travaux d'économies d'énergie.

La Communauté de communes accorde une aide de 20% du montant hors taxes des travaux, plafonnée à 700 € pour des travaux d'économies d'énergie classique et 1 400 € pour des travaux éco-responsables, non cumulable avec les aides de l'ANAH, au titre de cette action pour les dossiers déposés jusqu'au 15 avril 2022.

Conformément à la délibération du Conseil de Communauté du 12 avril 2022, n°2022CC_004_033, l'aide pour des travaux d'économies d'énergie classique est plafonnée à 350 € et 700 € pour des travaux éco-responsables, pour les dossiers déposés après le 15 avril 2022.

Monsieur GUILLON présente les dossiers de demande de versement suivants :

Travaux Economie d'énergie classiques

Demandeur	Adresse du projet	Montant travaux HT retenu	Subvention CCVSA	Date de validation en commission
BAUDRY Laurent	22 rue de l'Horloge – Nieul sur l'Autise – 85240 RIVES D'AUTISE	16 243.30 €	350,00 €	20/10/2022
BAUGET Guy	5 rue du Chiron – 85420 MAILLEZAIS	15 646.83 €	350,00 €	19/01/2023
BONNET Céline	94 route de Fontenay – Oulmes – 85420 RIVES D'AUTISE	22 000.00 €	350,00 €	19/01/2023
BROSSARD Michel	7 rue du champs cloucq – 85240 RIVES D'AUTISE	3 175.00 €	350,00 €	20/10/2022
CAILLEAU Christine	11 impasse des peupliers – 85420 LE MAZEAU	8 996.13 €	350,00 €	19/01/2023
CHABIRAND James	43 rue du Puits – La Porte de l'Ile – 85420 ST PIERRE LE VIEUX	17 103.18 €	350,00 €	20/10/2022
DION Dominique	46 rue des Pruneliers – Nieul sur l'Autise – 85240 RIVES D'AUTISE	14 076.09 €	350,00 €	19/01/2023
EGEA Francisca	30 route du Mazeau – 85420 DAMVIX	12 535.05 €	350,00 €	19/01/2023
GANDOUIN Emmanuel	9 rue des Vignes – 85420 MAILLE	12 877.77 €	350,00 €	20/10/2022
GOUIN Bernard	25 rue de la vallée – 85240 RIVES D'AUTISE	8 023.28 €	350,00 €	20/10/2022

Envoyé en préfecture le 12/07/2023

Reçu en préfecture le 12/07/2023

Publié le 13/07/2023 

ID : 085-248500563-20230704-2023CC_07_146-DE

GRIMAUD Valérie	4 rue de l'Angélique – 85490 BENET	7 855.30 €	350,00 €	20/10/2022
GUICHARD Marie- Jeanne	73 rue Edmond Benoit – 85420 BOUILLE COURDAULT	15 636.21 €	350,00 €	20/10/2022
JUILLARD Nicolas	3 rue de la Vallée – 85240 ST HILAIRE DES LOGES	8 287.20 €	350,00 €	20/10/2022
LEGER Michel – Marielle	5 le Buisson Maréchal – 85420 ST PIERRE LE VIEUX	13 615.13 €	700,00 €	28/03/2022
LIMOGES Odile	77 chemin du bois tort – Anchais – 85420 MAILLEZAIS	15 837.13 €	350,00 €	19/01/2023
MARTIN Audrey	15 rue du Vignaud – 85490 BENET	9 126.91 €	350,00 €	19/01/2023
MARTIN Gyslaine	103 rue St Etienne des Loges – 85240 ST HILAIRE DES LOGES	4 336.20 €	350,00 €	19/01/2023
MOREAU Daniel	1 rue de l'ouche du four – le Coudreau – 85420 ST SIGISMOND	19 966.80 €	350,00 €	20/10/2022
MOREAU Edmond	1 rue Charles Auguste Bonnamy – 85420 MAILLEZAIS	7 722.46 €	350,00 €	19/01/2023
NEHOU Christian	18 rue du Centre – 85420 DAMVIX	12 981.93 €	350,00 €	20/10/2022
NIGLAUT Mickaël	3 rue du Guerfou – 85490 BENET	7 538.65 €	350,00 €	20/10/2022
QUILLET Jean-Luc	8 rue Mélusine – 85420 MAILLEZAIS	7 360.77 €	350,00 €	20/10/2022
RENOUX Nathalie	31 les Hautes Nouzières – 85490 BENET	13 564.89 €	350,00 €	19/01/2023
SACRE Christophe	84 rue des Groies – Oulmes – 85420 RIVES D'AUTISE	7 007.67 €	350,00 €	19/01/2023
SPRUMON Marc	36 rue Georges Clémenceau – 85770 VIX	5 723.31 €	350,00 €	20/10/2022
VERGEREAU Antoine	1 la Pyramide – 85240 ST HILAIRE DES LOGES	6 992.43 €	350,00 €	19/01/2023
WIENJES Marleen	86 rue du Poué qui Bouille – 85420 BOUILLE COURDAULT	3 705.45 €	350,00 €	19/01/2023

Travaux éco-responsables

Demandeur	Adresse du projet	Montant travaux HT retenu	Subvention CCVSA	Date de validation en commission
BARREAU Guy	31 rue du Vignaud – 85490 BENET	18 779.00 €	700.00 €	20/10/2022
CONSTANTIN Claude	43 rue du Champs Durand – 85240 RIVES D'AUTISE	13 746.19 €	700.00 €	20/10/2022
MERCIER Aubin	23 rue de l'école – Sauvéré le Sec- 85240 RIVES D'AUTISE	21 439.62 €	700.00 €	20/10/2022

Monsieur le Président demande au Conseil son accord pour le versement de ces subventions d'un montant total de 11 900.00 €.

Envoyé en préfecture le 12/07/2023

Reçu en préfecture le 12/07/2023

Publié le 13/07/2023

ID : 085-248500563-20230704-2023CC_07_146-DE

S'LO

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- Donne son accord pour le versement de ces 30 subventions d'un montant total de 11 900 € en faveur des personnes désignées ci-dessus, dans le cadre de l'aide aux économies d'énergie de l'OPAH 2020-2025.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Fait à RIVES-D'AUTISE, le 4 juillet 2023

Le Président,

Michel BOSSARD



La secrétaire de séance,

Adeline POUPLIN

A Pouplin